



Responsabilité fuite d'eau importante

Par **oliver**, le **26/06/2008** à **22:08**

bonjour j ai eu une fuite d'eau au niveau du compteur d'eau.
est ce que c est a moi de payer le surplus d'eau parti dans le jardin ou a mon proprietaire sachant que c est lui qui as fais les reparations.
merci de me repondre sa maiderais beaucoup
oliver